

Compte Rendu du CA de l'UL du 19/12/2017 par le SNPTES

Le CA débute à 9h12

Procurations: 4 valides.

1. Informations du Président et du Vice-président

Le Président indique que le plan étudiant mobilise le MESRI. Il sera avec la VP CA demain mercredi à la CPU pour recueillir des informations sur le sujet. L'UL aura une attention particulière à la prochaine rentrée sur les filières en tension, notamment STAPS. Pas encore d'informations claires sur le moment où les nouveaux moyens seront débloqués et à quoi ils devront être affectés (STAPS entre autres ?).

L'UL a reçu la première proposition de ce qui pourrait être son contrat quinquennal. Le Président reviendra vers le CA à ce sujet. La signature est prévue en juin 2018.

L'offre de formation UL sera présentée au début janvier 2018 au CNESER.

Des remarques ont été émises par l'HCERES à propos du fonctionnement du Sénat. Du coup, un bureau est mis en place, ce dernier aura un rôle plus récursif sur les grands dossiers le concernant. Son travail permettra d'enrichir celui du CA.

Un nouvel Agent comptable arrive en janvier 2018 (il remplit actuellement cette fonction à l'Université de Nantes). Le Président remercie l'actuel agent comptable, O. ENGEL, dont c'est le dernier CA, pour son travail. Il rejoint pour sa part l'IGAENR.

E. HELMER-LAURENT est devenue directrice de cabinet du Président (nouvelle fonction).

Le DGS présente David DINET, nouveau directeur de la communication. Une psychologue du travail, N. FORMET, sera nommée dans l'établissement début janvier. Elle travaille déjà avec l'UL.

2. Projet de compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 novembre 2017

<u>Vote</u>: 1 abstention, autres pour.

Enjeux stratégiques

3. Convention attributive de l'aide à la réalisation du projet « Lorraine Université d'Excellence – « LUE »

Le Président explique que la convention d'attribution LUE vient d'être signée avec le Commissariat Général à l'Investissement (CGI). Le CGI était un peu ennuyé pour faire des recommandations à l'UL vu que celle-ci n'a reçu que des A sur son projet. L'UL se sent engagée à faire tout ce qu'elle a prévu, mais avec moins d'argent que demandé.

Le VP International ajoute qu'il est effectivement difficile de montrer qu'on progresse vu qu'on part déjà de très haut.

Le Budget est de 8,43 M€ par an pour le projet LUE, plus 2 M€ pour le Labex, soit 42 M€ par an. Ceci représente 2,8% de l'emprise totale du projet, le reste étant apporté par les partenaires, les tutelles, les collectivités, etc.



Quelques grands indicateurs sont évoqués (il y en a une multitude) :

- Recherche: nombre de doctorats, ERC, prix, etc.
- Formation: flux en master, nombre de modules et formations, parcours,
- Partenariats : développement de ceux-ci, création de startups
- International : attractivité en master, diplômes en partenariat, LIA
- RH: post-docs, recrutement international (professor@Lorraine)

Un représentant du Collège A demande si ces indicateurs sont définis par l'ANR et/ou par nous ?

Le VP international répond qu'une réunion avec l'ANR a été mise en place pour passer en revue les différents indicateurs, en relation avec ce qui est défini dans les IDEX. Par exemple, définir un nombre de masters étrangers dans l'absolu ne signifie rien dans les ISites car ce sont seulement certaines filières qui sont mises en avant. Au final, les indicateurs définis à l'UL ont été co-définis, l'UL est donc satisfaite.

Un représentant du Collège A remarque une baisse de 18% des doctorants internationaux dans les dernières années. Il faudrait donc surtout attirer des masters avant d'attirer les doctorants.

Le VP International réplique qu'effectivement, on veut travailler en Master puis doctorat, voire dès la Licence.

Le Président ajoute qu'il y a un travail à faire notamment au niveau des Ecoles d'Ingénieurs à ce niveau.

Vote sur les engagements indiqués dans le dossier : 1 contre, 1 abstention, autres pour.

4. Bilan du Contrat Quinquennal 2013-2017 (information)

Le Président précise que ce bilan a été présenté plus longuement devant le Sénat. Le contrat a été suivi grâce à un certain nombre d'indicateurs. C'était un des premiers contrats signés avec l'Etat. Sur les aspects de politique scientifique, à peu près tous les objectifs ont été atteints. A noter que pour les ENI, aucune n'est aussi avancée dans son intégration à la politique de site que l'ENIM (qui a intégré l'UL).

Le Pôle Lorrain d'Enseignement Supérieur qui regroupait l'UL avec l'ENSAM, les classes préparatoires, etc. n'a pas fonctionné : les partenaires ont des points d'intérêt très différents. On ne va donc pas poursuivre l'expérience.

Les jalons posés (retour à l'équilibre financier, etc.) ont été respectés.

Sur la formation : l'UL est l'université la plus attractive de France, l'insertion est excellente dans de nombreuses filières. La réussite en licence en 3 ou 4 ans est un peu en deçà de la moyenne nationale, c'est un point de fragilité. Mais cela correspond à une offre de formation antérieure à celle de l'UL. C'est plutôt à la fin du prochain quinquennal qu'on mesurera les effets de l'offre de formation UL.

En recherche et pour la vie universitaire (le Président parle de vie étudiante), tout ce qui était prévu a été réalisé.

Sur l'activité on a observé un creux (effet fusion, situation économique ?) mais on repart à la hausse. Il faut rester vigilants. On a plus de relations avec les entreprises, mais cela ne se traduit pas toujours dans nos comptes (dans certains partenariats, une relation contractuelle peut se traduire par une aide des collectivités ou un financement national, non directement vus dans nos comptes comme une relation partenariale).



Sur le pilotage, on a toujours beaucoup de surfaces (mais intégration de l'ENIM, décalage par rapport au plan campus).

Au final, l'Etat a jugé notre bilan très positif.

Affaires Financières

5. Budget Rectificatif N°2 - 2017

Le Président indique que le BR est essentiellement technique du fait des reprogrammations et déprogrammations entre Autorisations d'Engagement (AE) et Crédits de Paiement (CP) liés à la GBCP. Il est nécessaire de le faire passer juste avant le budget initial de l'année n+1 afin que ce dernier soit le plus juste possible et intègre le plus de réalité possible par rapport à l'année n.

On note des déprogrammations sur l'immobilier notamment car l'UL n'a pu encore engager les crédits, des déprogrammations en masse salariale (embauches différées en laboratoires, etc.), des reprogrammations en fonctionnement. Au final, on est toujours sur un compte financier autour des 1 M€. Cela reste précaire en pourcentage, peut dépendre de la météo (un hiver très froid c'est 0,5 M€ de dépenses de chauffage en plus). La trésorerie reste importante (73 M€). Le fonctionnement est en hausse, et la maîtrise des opérations pluriannuelles difficile. Ce sont des points de vigilance (en plus de la masse salariale).

<u>Vote</u>: 1 contre, 1 abstention, autres pour

6. Budget Initial 2018 dont

a. Plan d'Action des Achats 2018

b. Programmation triennale 2018-2020 des travaux du Programme Pluriannuel des Investissements Immobiliers (PP2I) de l'Université de Lorraine

Pour le Président, le budget 2018 est un budget de transition, nous allons effectuer des changements assez importants entre 2018 et 2019.

Grandes orientations 2018:

- PPP biologie-santé : impact à prévoir sur le solde budgétaire, car des investissements autres qu'immobilier vont être nécessaires.
- Investissements dans le cadre du projet Mut@camp (réfection de salles d'enseignement, notamment dans le cadre numérique), équipement du campus biologie-santé (animalerie).
- Masse salariale qui reste tendue. Il faudra intégrer le RIFSEEP. Si un effort doit être fait, il concernera d'abord les catégories C et l'équipe pluridisciplinaire de santé (embauche de médecins du travail, d'une infirmière, d'un ergothérapeute... plus les travaux de réfection de leurs bâtiments d'accueil).

La notification de l'Etat (pas définitive) nous attribue + 4M€. C'est la première fois que l'Etat nous attribue explicitement une compensation du GVT (+2,6 M€ mais l'UL le calcule à 3,5 M€). Le reste concerne le CAS pension, le PPCR, etc. C'est une bonne nouvelle car la dépense existera forcément, mais ce ne sont pas des moyens disponibles en plus.

Il faudra faire un effort pour mieux maîtriser les opérations pluriannuelles.

La Masse Salariale (MS) sera toujours en tension, et le déport de la masse investissement vers la masse fonctionnement sera accentué, d'où une diminution de notre Capacité d'Auto Financement (CAF) du fait d'un moindre financement de



l'investissement par les ressources propres). Notre modèle économique sera à refonder en 2018 car il n'est plus adapté à la GBCP : il est a posteriori quand il faudrait un modèle tenant compte des coûts a priori.

Le Directeur de la DBF (Direction du Budget et des Finances) précise ensuite les chiffres :

- Autorisations d'emplois : 6218 Equivalents Temps Plein Travaillé (ETPT) sur plafond Etat, et 743 sur plafond établissement.
- Autorisations budgétaires: en fait on a 12 budgets à voter puisque pour investissement, fonctionnement et masse salariale, il faut voter le budget principal, celui du Centre de Formation des Apprentis (CFA), celui de la fondation NIT, et l'enveloppe recherche UL que nous avons extraite du Budget Principal UL.
- MS: 469,6 M€ d'AE (= CP pour la MS). On note + 4,7 M€ liés au GVT, au PPCR, à la mise en œuvre du RIFSEEP catégorie C (+ 220 k€), mais -1,1 M€ sur les dépenses de MS des composantes.
- Investissement : les AE sont plafonnées à 83,9 M€. A noter que 34,7 M€ seront inscrits en AE pour des remboursements d'emprunts, mais en CP on n'inscrira que 1/25^{ème} par an (remboursement sur 25 ans). On notera donc un gros décalage.
- Fonctionnement : les AE sont plafonnées à 81,3 M€, dont 60,8 M€ pour le fonctionnement courant de l'UL.
- Concernant les CP, ils sont identiques aux AE pour la MS par définition, et quasiment identiques pour le fonctionnement. La différence est forte pour l'investissement (62,8 M€ de CP).
- Recettes: évaluées à 581,7 M€ dont 482,5 M€ de Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) (436,1 M€ de MS et 42,3 M€ de crédits de fonctionnement, et 4,1 pour le remboursement des PPP), 52,9 M€ de subventions pour opérations pluriannuelles, 44 M€ pour les autres recettes globalisées, 1,54 M€ pour le CFA, et 0,77 M€ de dons à la fondation.

Le solde budgétaire de l'établissement est en déficit de 29,5 M€ du fait des décalages de trésorerie évoqués précédemment. La variation prévisionnelle de la trésorerie est négative de 8,3 M€, ce qui conduirait à une trésorerie de 64,9 M€ fin 2018. Le bénéfice prévisionnel est de 127 k€ (-0,9 M€ par rapport au BR2 2017).

La CAF est de 9,8 M€ et un prélèvement sur le Fond de Roulement (FdR) de 8,5 M€ est proposé.

Conclusion : un résultat très fragile, une CAF en diminution, un prélèvement sur le FdR maîtrisé et orienté principalement vers l'immobilier.

Le Président ajoute que quelques universités sont plus à l'aise que nous, mais pas beaucoup. La plupart du temps, leur équilibre est très fragile, voire négatif.

Un représentant du Collège A s'inquiète de voir la projection dans le temps de la variation de trésorerie. Où sera t'on dans 2 ou 3 ans ?

Le Président signale qu'on est plutôt à un point haut de la trésorerie (avances encaissées sur le plan campus entre autres). Il faut convaincre la tutelle que ce n'est pas de l'argent qui dort mais des finances qui sont fléchées sur des actions précises. Pas d'inquiétude donc. Pas d'inquiétude non plus sur le niveau correct du FdR.

Ce même représentant constate également un décalage sur les recrutements. Quelles sont les projections sur l'avenir ?

Le Président rappelle qu'on tient sur un fil pour la MS. Si en 2019 le GVT ne devait pas être compensé, il faudrait faire des gros efforts, typiquement un gel de postes.



Il ajoute que les deux points a) et b) ne feront pas l'objet de présentations, les administrateurs sont invités à consulter les documents qu'on leur a fournis.

Votes :

- Budget initial 2018 : 5 contre, 1 abstention, autres pour
- Plan d'action des achats : 1 contre, 4 abstentions, autres pour
- 1 contre, 4 abstentions, autres pour

7. Pratiques en matière d'amortissement des bâtiments

La VP CA précise qu'il s'agit de se mettre en conformité avec une remarque des Commissaires aux Comptes.

<u>Vote</u>: unanimité pour

8. Remise Gracieuse

Vote: unanimité pour

9. Modification de la délibération fixant le seuil et la procédure d'admission des créances en remise gracieuse et non-valeur

La VP CA annonce une simplification de la procédure.

<u>Vote</u>: unanimité pour

Ressources Humaines

10. Évolution de l'offre d'action sociale des personnels (faisant suite au contrôle URSSAF 2016)

Vote: unanimité pour.

11. Campagne d'emplois : publication des postes au recrutement 2018

La VP RH précise qu'un décalage d'emplois est prévu pour le recrutement des EC : 40% en 2018 et 2019, 20% en 2020. On raisonne en emplois et non en masse salariale. La mise en œuvre de la GPEC permet de ne pas « renouveler » un emploi vacant mais de le transformer en fonction des besoins.

- Emplois EC: 66 (dont 22 PR), 37 postes décalés, 11 emplois d'enseignants, etc.
- BIATSS: 159 emplois publiés (86 concours, 49 Sauvadet, 15 BOE, 2 PACTE, 7 concours directs).

Votre représentant interroge la VP sur l'évolution constatée des postes AENES ? On note 160 postes en moins depuis 2012 à l'UL. Que peut-on donner comme perspective d'évolution de carrière pour les agents de cette filière ?



Le Président indique ces postes sont en baisse dans toutes les universités. Ils sont transformés en postes ITRF, ces derniers étant plus attractifs. Un chantier est à ouvrir sur les recrutements de ces personnels, en effet.

La VP RH dit qu'elle reviendra vers le CT pour donner les détails des transformations. On note des difficultés fortes à recruter dans ces postes (les gens ne choisissent pas forcément l'université comme affectation puisqu'elle est moins intéressante financièrement).

Un représentant BIATSS rejoint la remarque sur l'AENES. Il regrette par ailleurs que le décalage de la campagne EC n'ait pas été plus discuté sur un plan pratique.

Le Président précise que cela s'est fait au Directoire car c'est lui in fine qui définit les postes et leur affectation.

Vote: 4 contre, 4 abstentions, autres pour.

Votre représentant s'est abstenu, du fait que ce vote porte essentiellement sur le nombre de postes à ouvrir au concours, la discussion sur l'affection et les choix de publications étant définis en Directoire.

12. Rémunérations des activités accessoires

13. Taux de rémunération des intervenants « Centre de Formation d'Apprentis » à compter de l'année universitaire 2017-2018

Vote groupé sur les points 12 et 13 : unanimité pour.

14. Bilan Social 2016 : additif « Formation Continue » (information)

La VP CA signale qu'il n'y a pas de présentation spécifique prévue.

15. Guide de fonctionnement des comités de sélection pour le recrutement des enseignants-chercheurs (information)

La VP CA signale qu'il n'y a pas de présentation spécifique prévue.

16. Dispositif de prévention et de traitement du harcèlement sexuel (information) REPORTÉ

Vie Universitaire

17. Modalités de validation des connaissances et des compétences dans le cursus, en faveur de l'Engagement Étudiant (Bonus Engagement Étudiant – B2E)

La VP CVU explique que l'UL est précurseur et applique le B2E depuis 2014. Les dossiers sont passés de 480 à plus de 800 en 2 ans.

Depuis 2017, un décret demande à ce que toutes les universités se dotent d'un tel dispositif. L'UL adapte donc son dispositif par rapport au décret, mais pas de modifications de fond.



Le Président signale notre fierté d'avoir quelque peu inspiré le dispositif national.

<u>Vote</u> : unanimité pour.

18. Attribution de subventions aux associations et aux organisations étudiantes au titre du Fonds de Solidarité des et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) $-5^{\rm ème}$ tranche de 2017

Un bilan sera fait en début 2018.

Formation & Insertion Professionnelle

19. Architecture de l'offre de formation 2018 : dernières évolutions (version modifiée)

Vote: unanimité pour.

20. Appel à Projets 2018 de la Région Grand Est : ouverture de formations en apprentissage

<u>Vote</u> : unanimité pour.

21. Création du Diplôme Universitaire (DU) Secrétaire de mairie – gestionnaire administratif

<u>Vote</u>: 1 contre, autres pour.

22. Création du Diplôme Inter Universitaire (DIU) Chirurgie de l'épaule et du coude

Vote: 1 contre, autres pour.

Recherche & Valorisation

- 23. Contractualisation 2018/2022 : renouvellement à l'identique d'Unités de Recherche et de fédérations de recherche
- 24. Contractualisation 2018/2022: renouvellement des Ecoles Doctorales

La VP CA signale que les points 23 et 24 seront détaillés dans un futur CA.

25. Candidatures au « Fonds Régional de Coopération pour la Recherche » (FRCR) – Appel à projets Région Grand Est 2017



Le VP Recherche explique que les projets viennent d'être déposés, l'expertise sera externe (European Science Foundation). 21 dossiers sont déposés dans la Région, 19 sont associés à l'UL, dont 10 portés par nous, et 2 par le CHRU.

L'UL s'est positionnée pour donner en amont des avis favorables ou défavorables au dépôt en CS.

Un représentant du Collège A s'interroge sur la présence des SHS dans ces projets.

Le VP Recherche dit que 2 a priori ont concernés, mais 1 ne cadre pas forcément avec les critères Région. Cette dernière a été alertée sur le fait qu'il faut faire évoluer les modalités de l'Appel à Projets pour que les SHS soient mieux prises en compte.

Ce représentant constate que le financement est de l'ordre de 5 M€. Vu la taille des projets et le nombre de projets retenus, on va constater une baisse par rapport au soutien que nous obtenions de la Région Lorraine. Il faudrait que les 3 universités se concertent pour souligner ce fait auprès de la Région Grand-Est.

Le VP Recherche répond qu'un dialogue est en cours avec la Région. Les moyens augmentent par rapport à l'an dernier. Il faut dire que le soutien de la Lorraine était proportionnellement très important.

Le représentant du Collège A n'est pas aussi rassuré que le VP. On déconnecte désormais les thèses et les projets associés. Il considère qu'on va dans le mur si on continue comme cela.

Le Président considère qu'il faut intégrer les moyens alloués sur les 2 ans. On n'a pas l'impression qu'on est en baisse, mais en revanche, l'orientation peut être problématique. La Région Grand Est ne fait pas moins. Elle fait différemment.

Ce représentant demande enfin quelle politique de dépôt commun est mise en œuvre par les 3 universités.

Le VP Recherche indique que les établissements concernés dans un projet co-signent l'engagement, et pas uniquement l'établissement porteur. L'Université de Strasbourg était plutôt sur un nombre de projets identiques par université. L'UL a insisté sur le fait que c'était aux chercheurs de décider qui est le mieux placé pour porter et a obtenu gain de cause.

<u>Vote groupé sur les points 23 à 25</u> : 5 abstentions, autres pour.

Vie Institutionnelle

26. Participation de l'Université de Lorraine en tant que membre de l'Association « Moselle Attractivité »

La VP CA précise que l'UL est déjà membre, mais l'association se restructure donc il faut revoter notre participation.

Vote: unanimité pour.

27. Modification du périmètre du Collégium Lorraine Management Innovation (LMI) : transformation du statut et de l'identité de ses composantes

Le Président indique que les statuts de 2 des 3 composantes du Collégium vont être fortement transformés pour qu'ils suivent l'article L713-9 du code de l'éducation. Cela leur permettra de devenir des Instituts et donc d'avoir un Président du Conseil extérieur à celui-ci. C'est nécessaire pour leur reconnaissance dans des réseaux internationaux.



Ce point est passé au Sénat et dans les conseils et comités adéquats.

Une représentante extérieure apprécie que le terme Digital apparaisse désormais dans le nouveau nom de l'UFR Math-Info, mais elle trouve dommage qu'il n'y ait plus le terme « mathématiques », qui est porteur à l'étranger, par exemple au Japon.

Le Président précise qu'en fait les maths sont principalement enseignés dans les UFR du Collégium Sciences et technologies, ici, il s'agit plus de statistique et de mathématiques appliquées à la gestion.

Un représentant du Collège A se pose la guestion d'une fusion des 2 IAE Nancy et Metz.

La Directrice du Collégium LMI répond que les parcours sont clairement différents, donc à ce jour ces 2 IAE ont du sens. Il faut également penser au soutien des collectivités locales pour chacun des IAE.

Il s'agit donc par cette décision du CA de supprimer des composantes existantes et de les recréer avec le même périmètre mais sous un autre nom.

Vote : unanimité pour.

28. Création et examen du Règlement Intérieur du Centre de Coordination « Animalerie du Campus Biologie-Santé »

La Directrice du Cabinet explique qu'il s'agit de mutualiser l'utilisation entre les composantes (laboratoires, faculté de médecine, biologie, etc.) et d'héberger les animaux, du petit rongeur aux porcs et moutons. Le bâtiment sur le campus Biologie-Santé est neuf (construit dans le cadre du plan campus), conçu dans le respect des règles d'hygiène et de bien-être animal. La logistique devient professionnelle (laverie industrielle, décontamination). En termes de statuts, l'animalerie est considérée comme un Centre de Coordination.

Un représentant du Collège A considère que c'est un projet très important, mais il votera contre le RI dans l'état actuel des choses. D'une part, deux grandes unités du pôle BMS sont absentes (IMOPA, NGere) de l'assemblée des utilisateurs. D'autre part, le pôle BMS souhaitait que cette animalerie soit une animalerie centrale coordinatrice, permettant de garder des animaleries périphériques, et pas un outil de regroupement et de mutualisation systématique. Ce RI n'a pas été discuté en conseil de Pôle BMS, il devrait être expertisé par des experts du domaine avant vote au CA, et le CS devrait également le voter. Il s'oppose donc au vote de ce RI aujourd'hui.

La chargée de mission animalerie rétorque que le Pôle BMS a toujours été consulté sur l'avancement du projet. Les animaleries périphériques seront maintenues lorsque des travaux spécifiques y sont effectués. Le terme de mutualisation doit se comprendre plutôt comme mise en réseau.

Le Président ajoute que les projections évoquées (fermeture de toutes les animaleries) devraient être discutées et ne pourrait être réduites à un RI. Par ailleurs, certaines unités ne sont pas citées car elles ont leur propre animalerie et n'ont pas intégré le projet. Problème : pour des raisons réglementaires, on ne peut pas repousser le vote au prochain CA.

Un débat s'ensuit, à la fin duquel le Président suggère que les deux unités absentes (IMOPA, NGere) soient ajoutées dans le RI. Si on ne vote pas ce point aujourd'hui, les autres unités auront des soucis en termes de recherche.

<u>Vote</u>: 5 abstentions, autres pour.



29. Participation des organisations syndicales aux travaux du Comité Électoral Consultatif

Le Président explique la proposition de faire participer les OS ou les unions syndicales de l'établissement à ce CEC. Le comité serait complété par des représentants de chaque liste présente au CA.

Vote: 3 abstentions, autres pour.

Votre représentant a voté en abstention ce point, du fait de la complexité de ce qui est proposé, et parce que la façon par l'UL de déterminer quelle OS ou union syndicale est appelée à siéger au CEC est quelque peu arbitraire.

30. Désignation des représentants à la commission Handicap de l'Université

La VP CA signale que G. HERR, représentante BIATSS, est candidate pour le CA.

<u>Vote</u> : unanimité pour.

31. Avis sur la nomination du directeur du Centre Pierre Janet (CPJ)

La VP CA précise que le vote est tel que stipulé dans le RI du CPJ.

Vote: unanimité pour.

- 32. Modification des statuts de l'IUT Nancy-Brabois
- 33. Statuts de l'Institut Européen du Cinéma et de l'Audiovisuel (IECA)
- 34. Modification du Règlement Intérieur du Pôle Scientifique Biologie Médecine Santé (BMS)
- 35. Modification du Règlement Intérieur du Pôle Scientifique Agronomie, Agroalimentaire et Forêt (A2F)

Vote groupé sur les points 32 à 35 : unanimité pour.

36. Modification de la composition des commissions de l'Université : participation des membres du Sénat Académique

Le Président rappelle le travail réalisé avec les élus directs au Sénat, et qui a débouché sur la création d'un bureau (pas de passage au CA nécessaire). Les élus directs ne sont pas sollicités pour participer à des commissions de l'UL. Il est proposé de les solliciter désormais pour participer à ces commissions.



Un représentant du Collège A salue cette initiative, qui figurait dans son programme de candidat à la Présidence. En marge de ce point, il aimerait savoir si dans la commission Patrimoine Immobilier, on pourrait inclure un élu du CS et du CF.

Le Président est défavorable, car cette commission a une constitution particulière, étant donné qu'elle implique aussi des directeurs de composantes. Cela ferait doublon.

<u>Vote</u>: unanimité pour.

Question diverse d'un représentant du Collège B : implications de la décision du Conseil d'Etat quant au vote sur l'ARTT.

Le Président rappelle qu'il a été élu en 2012 par un CA déjà établi. En fin 2012, une délibération non exécutoire de suite a été prise pour harmoniser le temps de travail à I'UL. Des OS ont porté une contestation au TA, non sur le fond mais sur la forme (composition du CA non conforme au décret constitutif de l'UL quant à la représentation des collectivités locales). Le TA a d'abord donné tort aux OS, mais en novembre 2015 le recours des OS a rendu caduque cette décision. L'Université a porté à son tour un recours en Conseil d'Etat (recours non suspensif) par rapport aux problématiques de nomination des membres du CA. La décision du Conseil d'Etat a confimé la nonconformité du CA de 2012, cela nous a éclairés.

En revanche, Le CA de 2013 avait été remis conforme au décret, et la décision finale sur le temps de travail prise après cette remise en conformité, en juin 2013. Elle est donc légale, pas remise en cause et ne s'appuie pas sur la décision de 2012.

C'est donc celle-là qui s'applique, et l'affaire est close du point de vue de l'Université. Le règlement de l'ARTT est donc conforme, pris par un CA conforme, la décision de 2012, non exécutoire, est en revanche annulée.

Fin du CA à 15h05.

Votre élu représentant du SNPTES au CA de l'UL Bernard DUSSOUBS